



## Éditorial

Lors des dernières assemblées communales, nous vous avons à chaque fois alerté sur la réforme territoriale en cours : très grande région, obligation de regrouper les communautés de communes, affaiblissement du rôle des communes...

Le conseil municipal a pris plusieurs fois position, notamment le 12 décembre 2014 ou dernièrement le 15 octobre 2015, sur cette importante question. **Une nouvelle assemblée communale aura lieu spécifiquement sur cette question le 31 octobre** car le Préfet vient de faire une proposition de regroupement avec Ussel et 4 autres ComCom. Nous avons maintenant jusqu'au 5 décembre pour faire aboutir une autre proposition respectant la proximité et le caractère rural de nos communes. Vous trouverez dans ce bulletin le point sur cette question.

Venez nombreux le samedi 31 vous informer et donner votre avis : il en va de l'avenir de nos communes.

Marie-Rose Bourneil

## Intercommunalité

Le Conseil Municipal de Tarnac a pris position le 16 octobre sur le projet de Nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale



Rassemblement à Tulle pour la défense de nos communes

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République se met en place.

La commune a reçu une lettre le 21 septembre 2015 du Préfet de la Corrèze et du président de l'Association des Maires de la Corrèze qui précise le calendrier de mise en place. Cette loi fait obligation d'arrêter, avant le 31 mars 2016, un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).



Une rencontre a eu lieu le 2 octobre réunissant tous les maires de la ComCom de Bugeat Sornac. M. le Préfet a précisé ses intentions et le calendrier. Le 5 octobre, un projet de schéma a été présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), schéma qui propose de regrouper notre communauté de communes avec celle d'Ussel-Meymac, le pays d'Eygurande, les Gorges de Haute Dordogne et de Val et Plateaux Bortois. Ensemble qui comprendrait 33 000 habitants et plus de soixante communes !

Ce projet inquiétant est maintenant soumis aux conseils municipaux qui disposent de deux mois pour se prononcer.

Compte tenu que notre Communauté de Communes ne compte que 4 438 habitants, nous devons nous regrouper avec d'autres communes limitrophes dont les caractéristiques, les besoins et les moyens financiers sont comparables aux nôtres, car les communautés de communes en zone de montagne devront regrouper au moins 5 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Mais il nous semble dangereux pour les habitants de nous regrouper dans une énorme entité autour d'Ussel : il nous faut d'urgence travailler à mettre en place une communauté de communes atteignant le seuil de 5 000 habitants comme l'impose la loi, afin de respecter le caractère rural de notre montagne et de conserver une taille raisonnable et humaine à la comcom.

Aussi, le 21 septembre, les maires de l'ancien canton de Treignac et ceux de Bugeat- Sornac se sont rencontrés. Une nouvelle rencontre a eu lieu le 14 octobre afin de proposer une autre solution, respectant la proximité, garante d'une véritable coopération intercommunale, maintenant les services publics locaux déjà créés en faveur de la population, respectant les engagements de développement économique et touristique de notre territoire rural.

Le 27 septembre, lors de la Fête de la Montagne limousine, une motion allant dans ce sens a été adoptée.

Le dernier conseil municipal a donc :

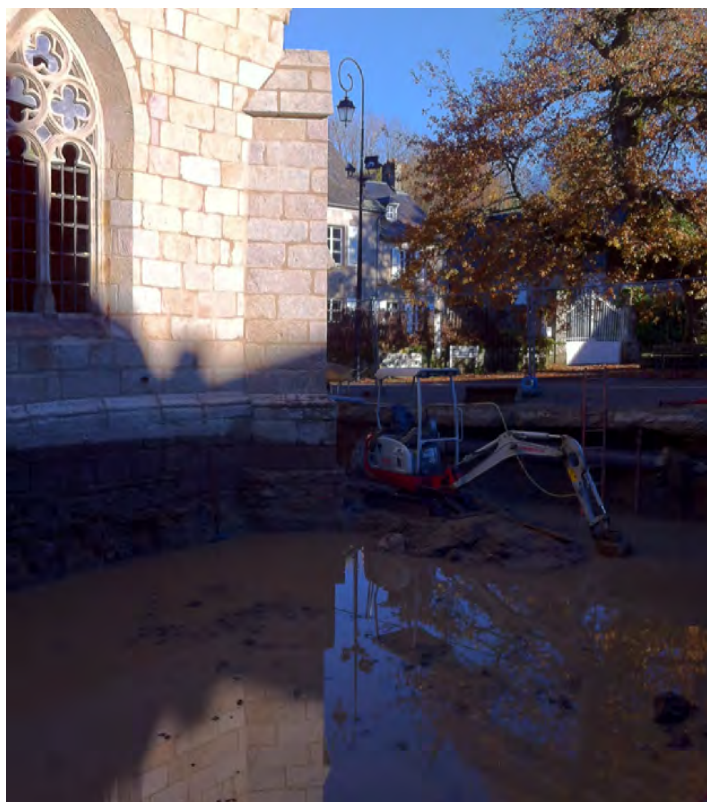
- souhaité un regroupement de notre Communauté de Communes avec des communes limitrophes, notamment celles composant Vézère Monédières, dont les besoins et les moyens financiers sont comparables aux nôtres et qui n'a pas accepté une fusion dans un grand ensemble de plus de 30 000 habitants ;
- mandaté Madame le maire pour mener à bien ce projet bâti sur un territoire rural ayant la même cohérence territoriale et les mêmes caractéristiques au cœur du PNR du Plateau de Millevaches ;
- demandé aux membres de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de tenir compte de cette volonté et de travailler à sa concrétisation.

Une assemblée communale se tiendra le 31 octobre sur cette question et les habitants seront informés du contenu de la nouvelle rencontre qui aura eu lieu le 29 octobre avec la communauté de communes de Vézère Monédières.

C'est aux habitants de décider car cette question aura des conséquences importantes sur les impôts, sur le pouvoir de décision de la mairie, sur les services en direction de la population.

## Travaux de l'église

La couverture de l'église est enfin terminée avec trois mois de retard, l'échafaudage a pu donc être retiré pour que les travaux de maçonnerie à l'extérieur de l'édifice puissent commencer : terrassement, drainage, circuits électriques, murs de raccordement avec la place et la route ... Espérons que la météo sera clémente pour que le chantier puisse se terminer fin décembre !



## Ancienne Poste

Le projet de transformation de l'ancienne poste en Tiers Lieu a été le seul projet retenu par le Conseil Régional pour la Corrèze dans cette première phase. Le dossier de ce tiers lieu dédié au numérique (bibliothèque, point service public, formation, espace numérique collaboratif, bureaux...) entre maintenant dans la phase des financements et de la définition du fonctionnement : plan des locaux réalisé par l'architecte, statut de l'association, activités organisées, ressources financières... tous les acteurs impliqués dans ce projet travaillent avec la communauté de communes.

La municipalité, partie prenante de ce lieu, notamment pour la création d'une bibliothèque et du point service public, est totalement impliquée dans ce projet.

## Voirie

La part consacrée sur le budget communal à l'entretien de la voirie est une préoccupation majeure de notre équipe. L'entretien régulier depuis deux ans pour le rebouchage des trous a nécessité 80 tonnes d'enrobé à froid sur l'ensemble du réseau. La réfection complète de certaines voies a d'ores et déjà été entreprise (voie de Larpé en 2015) et route de Lacombe en 2016 et 2017). Les branches et racines des arbres plantés le long des voies communales risquent de compromettre aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière que la longévité même des voies, ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens.

C'est pourquoi nous rappelons à chacun des propriétaires riverains l'obligation qui leur est faite de procéder à l'élagage de leurs arbres. L'objectif est la préservation du patrimoine commun de la commune et la nécessaire maîtrise du budget. Chacun de nous peut le comprendre. Au cours des prochains mois, nous contacterons les propriétaires concernés pour qu'ils se mettent en règle au regard de la législation. La loi prévoit même qu'en cas de difficultés, l'élagage et la coupe des arbres puissent être entrepris par la commune et facturés au propriétaire : nous souhaitons, c'est évident, ne pas en arriver là et comptons sur le sens des responsabilités de chacun.

## Un été sportif et animé au Plan d'eau !

Pendant tout l'été, la municipalité de Tarnac, a proposé en partenariat avec la station Sports Nature Corrèze Haute-Corrèze, tous les mardis après-midi, des initiations Kayak, VTT et Tir à l'Arc.

Ce fut un franc succès. Jeunes et moins jeunes, retraités : tous ont pu profiter des conseils de l'animateur de la station sports nature. La baignade surveillée avec une plage refaite et ensablée a attiré de nombreux Tarnacois, et la chaleur et le soleil ont été au rendez vous ! Vivement l'été prochain pour la reprise des animations !



# Inauguration des nouveaux locaux de l'école



Le 15 octobre, M. le Sous-Préfet et M. l'inspecteur de l'Éducation nationale ont inauguré les nouveaux locaux scolaires.

L'histoire de cette commune le montre, depuis très longtemps la municipalité de Tarnac a tout fait pour favoriser la scolarité de ses enfants : mise en place d'une classe enfantine, ouverture de la garderie du matin et du soir, accueil de nouvelles familles pour conserver des effectifs suffisants... Entre Tarnac et son école, il existe des liens inséparables !

Il en aura fallu, des manifestations, des délégations, des coups de fil, des assemblées communales sur la place du Coudert pour que notre école continue d'exister...

Réfection de la toiture et changement des fenêtres et portes des classes dans l'urgence, car il pleuvait dans la classe et les fenêtres ne s'ouvraient plus ! Ce premier chantier a été terminé pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

Il restait à réaliser un espace sanitaire correct, un accès handicapé et une entrée d'école sécurisée : ce fut l'objet de notre deuxième tranche de la rénovation.

Dans le même temps, nous déposons un dossier pour équiper notre école d'un tableau numérique et de tablettes afin de permettre la mise en place des nouvelles technologies dans les pratiques pédagogiques, indispensables dans cette classe unique.

Les habitants de Tarnac, pour leur attachement et pour le soutien qu'ils apportent depuis de très nombreuses années à leur école, peuvent être fiers de cette rénovation.

## Activités périscolaires

Les Nouvelles Activités Périscolaires ont pu être mises en œuvre dès septembre 2014, grâce à l'avis favorable des services de l'Éducation nationale. Elles comportent deux séquences d'une heure et demie permettant de rompre l'isolement de notre école rurale par la mise en place d'activités culturelles, sportives et musicales encadrées par des intervenants diplômés.

Privilégiant l'éducatif et non pas le récréatif, elles ont concerné la totalité des élèves scolarisés, et la fête du périscolaire du 4 juillet 2015 a été la démonstration que même dans une toute petite école rurale de la Montagne limousine, le service public peut être de qualité.

Depuis juillet, les parents, les intervenants et la municipalité demandent à la communauté de communes de respecter cette spécificité qui a montré son efficacité : espérons que les décisions qui seront enfin prises nous donneront satisfaction...



## Fête de la Montagne limousine

La première édition de la Fête de la Montagne limousine des 25, 26 et 27 septembre aura réussi à fédérer largement les habitants de la Montagne dans leur diversité, pour un grand moment de fête, de rencontre, de partage. Ce sont plus de deux mille personnes qui sont passées par les rues et places de Tarnac, investies pour l'occasion par tout ce que la Montagne compte de forces vives tout au long de ces trois jours. Avenir de l'agriculture du Plateau, accueil des réfugiés, accès aux soins, nouvelles technologies numériques ou intercommunalité : de multiples débats ont eu lieu, réunissant de très nombreux habitants. Cette fête a été une belle démonstration de la force que peuvent avoir les habitants réunis dans une même volonté de construire et d'avancer ensemble, contre tout fatalisme.

Une assemblée de bilan ouverte à tous, aura lieu, à Tarnac, le **dimanche 8 novembre prochain à 16h**, à la salle des fêtes.





Vernissage de l'exposition de l'ARHA



Fête de la Saint-Gilles



Journées du Patrimoine

## Boulangerie

L'assurance de la commune a pris en charge une partie des dégâts en nous versant 11 000€ pour les travaux de remise en état. Ces travaux avancent : l'appartement a été vidé, les sols détériorés enlevés, les portes fenêtres de l'étage ont été commandées, les murs lessivés...

Côté repreneurs, nous avons actuellement deux propositions. Les discussions se poursuivent entre ces personnes et la chambre des métiers afin qu'une solution pérenne soit enfin trouvée et que Tarnac retrouve sa boulangerie.

## Cimetière

Jusqu'à présent, les déchets issus du cimetière étaient déposés dans l'entourage à la porte du cimetière. Soucieuse de l'environnement, la commune a donc mis en place depuis cet été un tri, grâce à un contenant dans lequel vous devez déposer tout ce qui ne se décompose pas : les pots, fleurs et emballages en matières plastiques, pots en terre et objets en métal. Les autres types de déchets (terre et fleurs naturelles) qui se décomposent sont à déposer dans l'entourage prévu à cet effet. Merci de respecter cette consigne afin de favoriser l'élimination de ces déchets.

## Élections régionales

Les **dimanches 6 et 13 décembre** prochain auront lieu les élections régionales : une excellente occasion pour donner son avis sur la réforme territoriale.

## Belote

Le Comité des Fêtes de Tarnac organise un concours de belote le **samedi 14 novembre à 20h30** à la salle des fêtes. Merci de contacter le 06 63 97 90 34 pour s'inscrire. 10€ par doublette. Nombreux lots à gagner : 1<sup>er</sup> prix un jambon, 2<sup>e</sup> prix une bouteille de Ricard, 3<sup>e</sup> prix une rosette...

## Repas des anciens

Après le succès du premier repas des aînés, la municipalité a le plaisir de convier **dimanche 20 décembre à midi** tous nos aînés à la salle des fêtes où gastronomie, bonne humeur et musique contribueront, comme l'année dernière, à faire de cette journée un bon moment de convivialité. Réservez dès maintenant votre dimanche, en attendant les invitations et le menu...

## État civil

**Décès :** André TURMEL le 26/04/2015, Marie CLOUP ep MERCIER le 26/04/2015, Denise vve MAZALEYRAT le 13/05/2015, Clément BEZAUD le 21/06/2015, Jean PLAZANET le 20/07/15, Pierrette CARAMIGEAS ep COUFFY le 17/09/15, Delphine QUINTON le 6/10/15

**Mariage :** AULIAC Philippe et GESLIN Laurence le 4/07/2015

**Naissances :** Louna CHAMPEAUX le 15/07/2015, Guilhem WIOLAND- JANET le 30/09/2015